



Adoption étranger 24 ans malgache

Par **donatien59**, le **06/10/2016** à **13:19**

bonjour j ai vécu plusieurs année a Madagascar que j ai du quitté pour raison de santé en aout 2015 avec mes enfants et mon épouse ,une nièce de mon épouse vivais avec nous depuis ces 15 ans elle et âgée maintenant de 24 ans nous avons veillée sur elle ces parents ne pouvant y subvenir elle a eu son bac et nous continuons nous occupée d elle actuellement poursuit des études d infirmière et passe prochainement en troisième année nous souhaitons l adoptée ,elle aussi veut nous rejoindre et vivre avec nous elle passe son diplôme fin 2017 sachant que cela peut etre long nous souhaitons lancé la procédure quel et la procédure et comment faire ,doit on en faire la demande au tgi de Madagascar ou tout peut il ce faire a partir de du tgi de Marseille merci des réponses et conseils

Par **amajuris**, le **06/10/2016** à **18:28**

bonjour,
vous devez vous renseigner auprès de l'administration malgache des possibilités d'adoption d'un majeur ayant ses parents.
en france cela ne pourrait être qu'une adoption simple.
voir ce lien:
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/comment-adopter-a-l-etranger/les-fiches-pays-de-l-adoption-internationale/fiches-pays-adoption/article/adopter-a-madagascar>
salutations